

Résidences sociales : caractéristiques socio-démographiques des résidents en Île-de-France

Cette publication est réalisée à partir des résultats de l'enquête auprès des établissements et services en faveur des adultes et familles en difficulté sociale (ES-DS) retraités pour l'Île-de-France. Elle fait partie d'un triplet visant à décrire les profils et les parcours des résidents des établissements de logement adapté détaillés pour les résidences sociales, les pensions de famille et les foyers de jeunes travailleurs.

► Synthèse

En Île-de-France, les résidences sociales (RS) ex-nihilo hors pensions de famille accueillent une population jeune (32,8 ans en moyenne) et majoritairement masculine. Près des trois-quarts de ces résidents ont une activité professionnelle. Parmi les résidents des RS, plus d'un tiers était hébergé par un proche ou était dans une structure d'hébergement avant leur entrée. Les situations à l'entrée sont cependant variables selon l'âge, le genre et la nationalité.

La durée médiane de séjour est proche de deux ans. À la sortie, près des deux tiers accèdent à un logement ordinaire, majoritairement social. Pour les sortants, le fait d'être en situation d'activité professionnelle renforce ce parcours ascendant, tandis que résidents sortis en situation de chômage ou en alternance connaissent des parcours plus contrastés. De même, les résidents logés dans un logement ordinaire avant l'entrée en RS sortent plus facilement vers un nouveau logement.

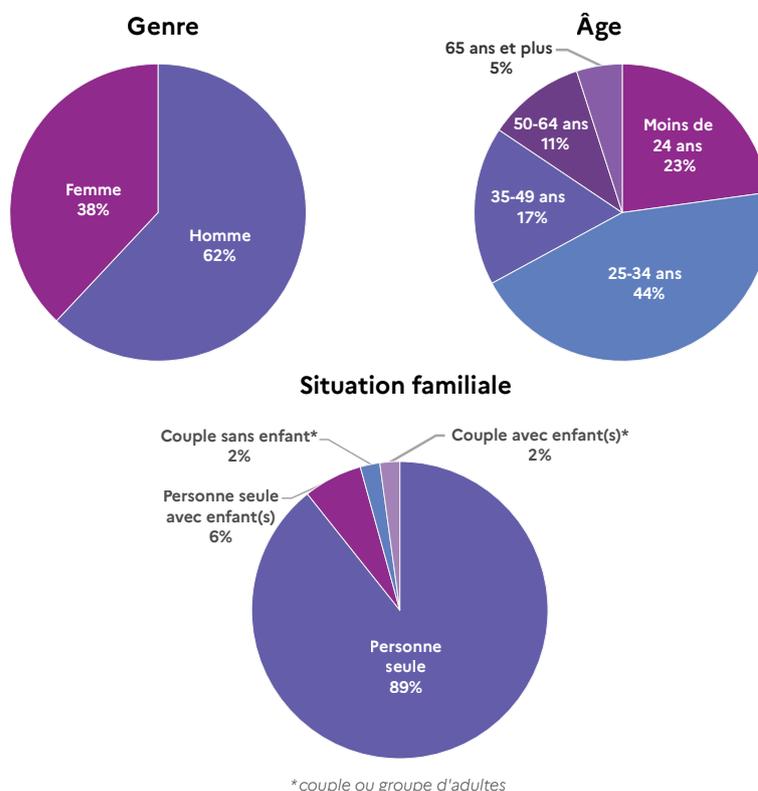
Les résidences sociales¹ (RS) dites «classiques» proposent des logements meublés à des ménages confrontés à des difficultés économiques et/ou sociales ne leur permettant pas d'accéder à un logement autonome à court terme.

L'occupation d'un logement en résidence sociale est temporaire (un mois renouvelable par tacite reconduction), sans limitation de durée imposée par la réglementation.

Chaque structure définit le profil du public accueilli ainsi que le type d'accompagnement proposé au travers de son projet social.

La dénomination résidence sociale «classique» regroupe les résidences sociales «ex nihilo» (créées après 1995 et observées dans cette étude) et les résidences sociales issues de la trans-

► 1. Synthèse du profil socio-démographique des résidents de RS ex-nihilo en Île-de-France



¹Circulaire relative aux résidences sociales du 4 juillet 2006. Issues de la réglementation des logement-foyers, les résidences sociales sont une modalité de logement temporaire créées en 1994 (décrets du 23 décembre 1994 n° 94.1128 modifiant l'article R.331-1 du CCH, n° 94.1129 modifiant l'article R.351-55 du CCH et n° 94.1130 modifiant l'article R.353-165-1 à 165-12 du CCH).

formation de foyers préexistants (ex foyer de travailleurs migrants-FTM ou ex foyer de jeunes travailleurs).

Au 31 décembre 2020, en Île-de-France, le parc de résidences sociales (ex nihilo) regroupe 299 établissements pour 23 863 résidents, soit 27% du total des places en logement adapté².

Une population jeune, majoritairement masculine, portée par l'emploi

Fin 2021, les personnes logées en résidences sociales en Île-de-France étaient âgées en moyenne de 32,8 ans. Les hommes étaient majoritaires bien que cette sur-représentation soit un peu moins marquée qu'au niveau national (62% contre 73%).

En matière de composition familiale, dans près de 89% des cas la personne logée est seule et sans enfant.

Les RS accueillent 8% de ménages avec enfant(s). Cette proportion est en baisse par rapport à 2016³ (11%).

42% des résidents sont de nationalité française et 52% sont ressortissants d'un pays situé hors UE (contre respectivement 52% et 44% dans le reste de la France).

► Figure 1

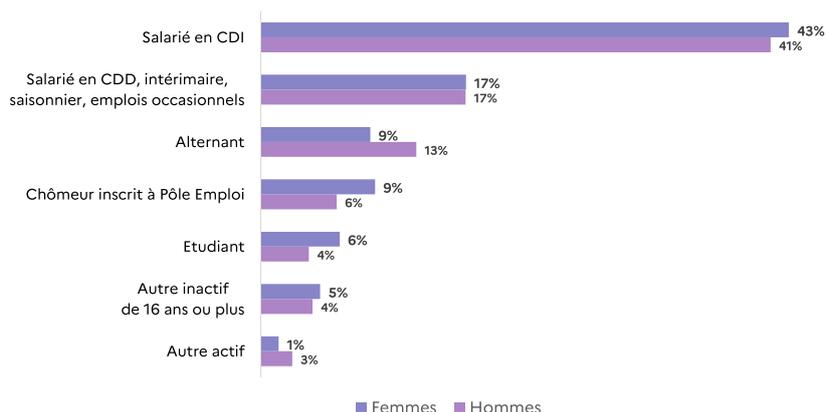
34% des résidents présents début 2021 avaient intégré leur résidence sociale moins d'un an auparavant et 24% étaient présents depuis plus de 3 ans.

Près des trois-quarts des résidents ont une activité professionnelle (72%) et 42% sont en CDI. Cette part est nettement plus élevée que dans le reste de la France où 46% des personnes logées sont en emploi et seulement 12% sont en CDI.

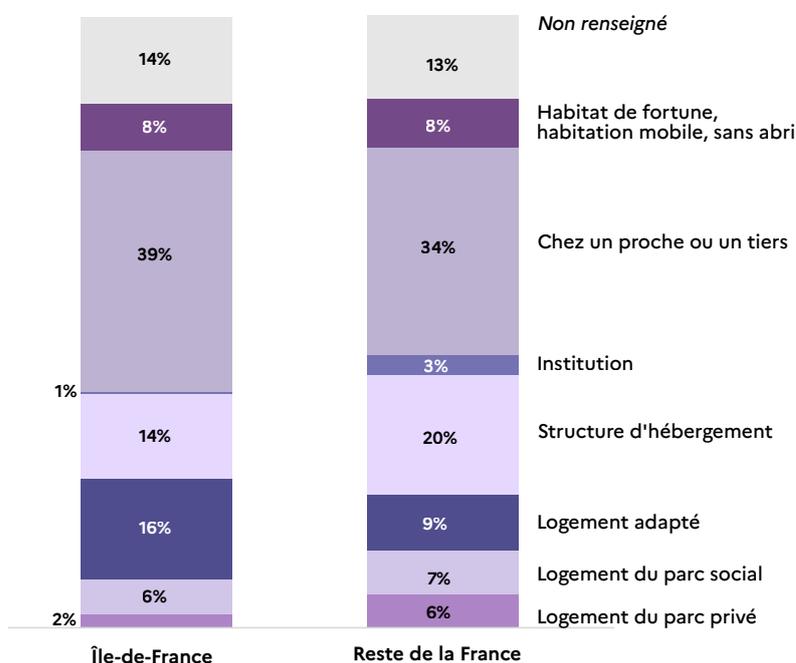
Le profil socio-démographique des résidents actifs est cohérent avec celui de l'ensemble des résidents.

► Figure 2

► 2. Répartition des statuts d'activité des résidents de RS ex-nihilo selon le genre



► 3. Répartitions des conditions de logements avant l'entrée des résidents de RS ex-nihilo



Des situations avant l'entrée variées

Plus d'un résident sur trois était hébergé par un proche ou un tiers avant son arrivée en RS (39%). 16% occupaient un autre type de logement adapté et 14% étaient en structures d'hébergement (généraliste ou dispositif national d'accueil).

La situation des ménages avant leur entrée en RS est relativement proche de celle observée au niveau national. La part des personnes qui occupaient précédemment un logement ordinaire est toutefois un peu plus faible en Île-de-France (8% contre 13%).

► Figure 3

Des déterminants socio-démographiques dans les situations avant l'entrée

La situation résidentielle avant l'entrée en RS varie selon le sexe.

36% des femmes étaient précédemment hébergées par un proche ou un tiers contre 28% des hommes.

À l'inverse, les hommes avaient plus souvent connu une période de sans-abrisme (9% contre 6%).

La nationalité des résidents détermine également leur situation avant l'entrée en RS. Les personnes de nationalité française étaient plus sou-

² Soit un volume moyen de 80 places par établissement. L'offre de places en RS en Île-de-France croît. On compte au 31 décembre 2023, 2463 places et 18 établissements supplémentaires.

³ Enquête ES-DS 2016, DREES - traitement Drihl.

vent hébergées par un tiers que les résidents de nationalité étrangère (48% contre 31%).

À l'inverse, les résidents de nationalité étrangère disposaient plus fréquemment d'une place en logement adapté (18% contre 14% pour les résidents de nationalité française), en hébergement (20% contre 7%) ou occupaient un habitat précaire ou étaient sans abri (9% contre 7%).

Des durées de séjour plus longues dans les RS franciliennes pour les personnes sorties au cours de l'année qu'au niveau national

Environ 8 700 personnes sont sorties de RS en 2020 (pour un nombre moyen de résidents de 23 500).

La probabilité pour une personne de quitter une RS dans l'année est de 0,3, soit quasiment une chance sur trois.

Pour les résidents sortis au cours de l'année 2020, le temps médian de séjour est de 22 mois, ainsi une personne sortie sur 2 a séjourné un peu moins de 2 ans en RS.

Cette durée est nettement plus élevée en Île-de-France qu'au niveau national (16 mois). Dans le reste de la France, les séjours courts, inférieurs à 6 mois, représentent près d'une sortie sur quatre (23%).

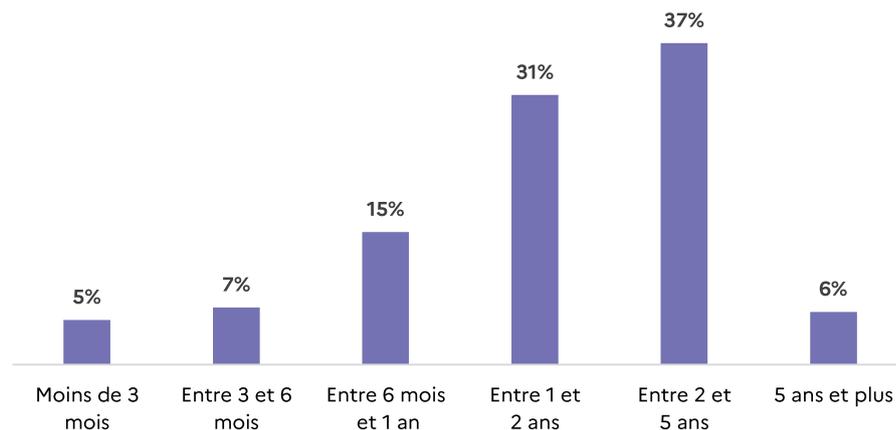
Cette dynamique est faible en Île-de-France où les courts séjours ne concernent que 12% des personnes sorties.

► Figure 4

Les sortants présentent un profil différent de celui des personnes encore présentes au sein des RS. Ce sont plus fréquemment des femmes (46% contre 38%), elles sont un peu plus jeunes (29 ans et 6 mois contre 32 ans et 10 mois) et plus souvent de nationalité française (57% contre 42%).

► Figure 5

► 4. Répartitions des tranches de durées de séjour des sortants de RS ex-nihilo



► 5. Tableau de comparaison des profils des résidents et des sortants de RS ex-nihilo

	Genre		Nationalité		Âge moyen (années)	Activité		
	Hommes	Femmes	Française	Etrangère		CDI	CDD	Alternance
Résidents	62%	38%	42%	58%	32,8	42%	17%	11%
Sortants	54%	46%	57%	43%	29,5	40%	9%	4%

Un accès fréquent au logement ordinaire à la sortie

Près de deux tiers des résidents sortis ont accédé à un logement ordinaire (64% dont 44% dans le parc social et 20% dans le parc privé). L'hébergement chez un proche ou un tiers concernent 16% des sortants.

Les personnes en situation de rue ou en habitat très précaire représentent 1% des sorties alors qu'ils étaient 7% dans cette situation au moment de leur arrivée en RS.

Ces parcours diffèrent de ceux observés pour le reste de la France, où les résidents sortent moins fréquemment vers un logement autonome (42% contre 64%) et sont plus souvent logés chez un proche ou chez un tiers (21% contre 16%).



Crédit : Arnaud Bouissou / Terra

Des situations de sorties ascendantes

Quelle que soit la situation avant l'entrée en RS, l'accès au logement ordinaire est le type de sortie le plus fréquent.

Des écarts s'observent toutefois : 72% des personnes qui étaient déjà en logement ordinaire avant leur entrée en RS sont sorties vers un logement

contre 53% des personnes précédemment hébergées en institution⁴ et 60% de celles hébergées en structures.

► Figure 6

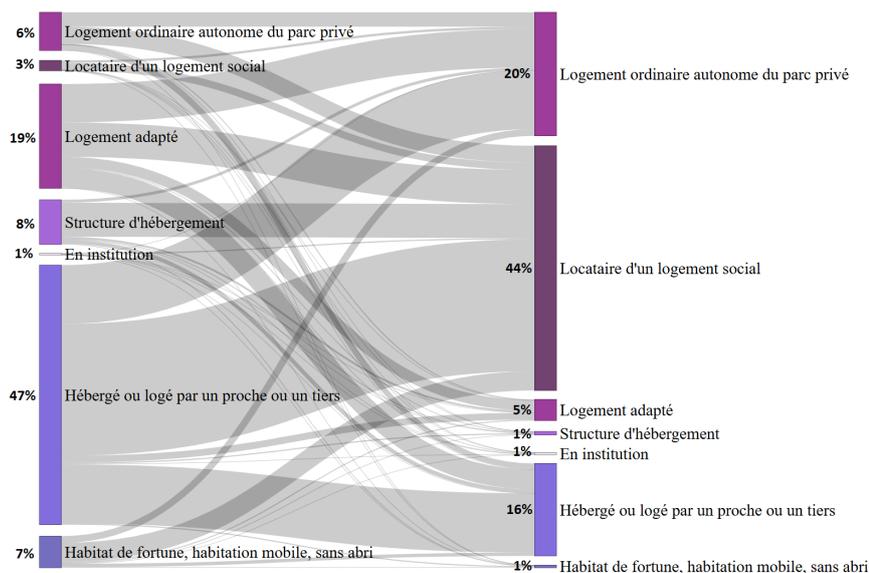
L'activité professionnelle, moteur de l'accès au logement ordinaire

L'activité professionnelle a aussi un fort impact sur les parcours en sortie. L'accès à un logement ordinaire est fa-

vorisé par l'exercice d'une activité professionnelle, 72% des résidents ayant une activité professionnelle sortent dans un logement ordinaire.

Les situations sont plus diversifiées pour les personnes inactives, qui sortent à 50% vers un logement ordinaire mais sont également souvent hébergées par un proche ou un tiers à leur sortie (environ 30%).

► 6. Trajectoires des résidents de RS ex-nihilo



⁴ Établissement médical ou médico-social, pénitentiaire, pour personnes âgées, protection de l'enfance ou assistant familial.

► Sources

L'enquête auprès des établissements et services en faveur des adultes et familles en difficulté sociale (ES-DS) dresse un bilan de l'activité des établissements d'hébergement et de logement adapté, décrit les principales caractéristiques de leur personnel ainsi que le profil des personnes qui y sont hébergées ou logées, ou qui en sont sorties.

L'enquête est pilotée par la DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques - service statistique ministériel dans les domaines de la santé et du social). Le traitement et l'analyse des données à l'échelle de l'Île-de-France sont réalisés par la Drihl.

Les résultats présentés concernent les personnes logées en résidences sociales au 31 janvier 2021 et celles qui en sont sorties entre le 1er janvier 2020 et le 31 janvier 2021 (sont considérées les résidences dites « ex nihilo » créées après 1995 hors pensions de famille et résidences accueil).

► Pour en savoir plus

- Cabannes, P.-Y., Chauvin, P.-A. (2021), « Le logement adapté, un tremplin vers le logement ordinaire », Les Dossiers de la Drees, Drees, n° 81, juillet
- URHAJ Île-de-France (2024), « Observatoire régional 2024 », octobre
- Unaf (2023), « Profils et parcours des personnes logées »
- Drihl Île-de-France, [Socle de données hébergement et logement adapté](#)

Directeur de la rédaction : Laurent Bresson

Conception / réalisation : Drihl / SOEE

La Drihl remercie Luca AZGULIAN pour la rédaction de cette lettre.

Contact : soee.drihl-if@developpement-durable.gouv.fr

Direction régionale et interdépartementale de l'Hébergement et du Logement Île-de-France (Drihl)

5 rue Leblanc - 75911 Paris Cedex 15